



COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR

MERCREDI 29 MAI 2013 à 20H

Présents :

Guy PANOUILLOT (Président OMS) ; **Robert VIEILLERIBIERE** (Vice-président OMS / Volley) ; **Rémy LOISEAU** (Secrétaire OMS / CLBA) ; **Philippe TROUVE** (Trésorier OMS / TCB) ; **Georges MARTINO** (Membre de droit OMS – Conseiller municipal / VCB) ; **Bruno SOULET** (Membre, responsable CMS / Ass. 42kms195) ; **Philippe PASQUIERS** (OMS - Responsable répartition des installations sportives) ; **Didier CIRET** (Membre de droit OMS - Maire-adjoint chargé des sports) ; **Alain PASQUER** (Maire du Blanc – Conseiller général) ; **Michèle VAUGHAN** (CARGAC RANDO) ; **Michel BRUNET** (Handball) ; **Mrs FRONTERA et PONTON** (TSB) ; **Stéphanie BACHER** (AJA) ; **Pierrette OEUVRAY** (ARTTJQ) ; **Sylvie SEUTIN et Martine MAUVE** (Brenn'Fitness) ; **Vinciane LEROY** (A.S. Coll Ménigouttes) ; **Danie BUSZ** (BSB) ; **Pascal VRIGNAT** (JCB) ; **Jacky FAURE** (BPA/NR) ; **Samuel SAUDRAIS** (CDB/CCB) ; **Didier MARTINAUD** (CMB) ; **Fabrice PICHARD** (RCB) ; **Fanny DENISARD** (EFP LB) ; **René FILLAUX** (Service des sports municipal) ; **Pierre BERTRAND** (CERB) ; **Frédéric LHERONDEL** (Volant blancs) ; **Philippe BIDAN** (Pétanque) ; **Alain MICHEL et Cécile PONCHON** (LBA) ; **Bastien LACQUEMENT** (Plongée) ; **Bernard MOYER** (Billard) ; **Etienne CHORLAY** (ACB) ; **Carole BODIN** (Responsable commission formation diplômante) ; **Joëlle BRUNET** (Attelages) ; **Florence COMINET** (GVB) ; **Alain MOULENE** (VCB VTT) ; **Ludovic LEMONNIER** (KCB) ; **Robert BARTHE et Charlotte PERRIN** (ASSG basket) ; **Audrey THOMAS** (SALB) ; **Nathalie TETE** (USB Foot) ; **Claude GOUDIN** (Commissions OMS) ; **Francis TREMBLAIS** (TTBLB) ; **Gérard AUBERT** (CSLG) ; **Nelly NOUMET** (Adjointe administrative 2^e classe) et **Aurélié CHARRET** (Secrétaire OMS).

Excusés : Association équestre l'Épineau Le Blanc ; M. PERROCHON (Président du TSB) représenté par Mrs FRONTERA et PONTON.

Absents : A.S. Lycée Polyvalent Pasteur ; Association Blancoise de horse ball ; Canoë kayak club Le Blanc ; Association Lycée Pasteur au Galop ; Moto team blancs ; Rallye team blancs.

➤ Accueil des personnalités et appel des clubs

Guy PANOUILLOT remercie de leur présence ce soir Alain PASQUER, Maire du Blanc, Didier CIRET, Maire-adjoint chargé des sports, Jacky FAURE, Nouvelle République, René FILLAUX remplace Dominique JACQUET qui a eu un problème de santé, ainsi que tous les représentants de clubs.

Lecture des excusés.

Le Président de l'O.M.S. donne la parole à Robert VIEILLERIBIERE pour l'appel des clubs. S'ils le souhaitent, un temps est donné à chaque club pour annoncer leur(s) manifestation(s).

Les Attelages Blancs : Concours organisé au terrain hippique d'Avant dimanche 2 juin.

Association Jeanne d'Arc : Gala de fin d'année le samedi 29 juin au gymnase Jean Moulin.

Ecole Française de Parachutisme Le Blanc : Compétition de parachutisme de la FCD ce week-end (31/05 au 2/06).

Le Blanc Athlétisme : Trail organisé à Ruffec le Château samedi 1^{er} juin en fin d'après-midi (courses 7, 11, 14 kms).

Tir Sportif Blancs : 14^e Challenge Jacky Coureau (Armes anciennes) les 1^{er} et 2 juin.

Vélo Club Blancs : 15^e randonnée VTT le Dimanche 9 juin ; réunion internationale de demi-fond le Samedi 27 juillet.

Guy PANOUILLOT reprend la parole et précise qu'en principe les mois de juin et septembre sont propices aux assemblées générales. Il y a aussi plusieurs manifestations en juin et sur les mêmes jours ou week-ends.



L'OMS est représenté le plus souvent possible lors des réunions et/ou manifestations quand une invitation est envoyée.

➤ **Présentation du bureau de l'OMS suite à l'Assemblée Générale du 30 janvier 2013**

Président : Guy PANOUILLOT

Président d'honneur : Pierre GRIGNARD

Vice-président : Robert VIEILLERIBIERE

Secrétaire : Rémy LOISEAU

Trésorier : Philippe TROUVE

Membres : Bruno SOULET, Philippe PASQUIERS, Didier CIRET (membre de droit), Georges MARTINO (membre de droit).

➤ **Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 19 novembre 2012**

Contre : 0 ; Abstention : 1.

Compte rendu approuvé.

➤ **Commission Aide à la Formation Diplômante**

A ce jour, aucun dossier n'a été déposé.

Certains clubs ont des dossiers en cours de préparation (Rugby, Tir sportif, Roller, USB foot, CSLG, Karaté, Tennis, Tennis de table) et seront déposés prochainement.

➤ **Réunion de répartition des installations sportive pour la nouvelle saison 2013-2014**

Etablissements scolaires (Lycée et Collèges) : Jeudi 27 juin 2013 à 17h30.

Associations sportives (par installation) : Mardi 2 juillet à partir de 18h.

Ces dates seront communiquées par mail ou par courrier.

En ce qui concerne les associations sportives, il n'y aura pas de rappel. Si l'association n'est pas représentée lors de cette réunion, une pénalité de 100 euros sera appliquée.

➤ **Installations sportives**

Depuis 2 ans environ, un certain nombre de dégradation et de non respect des règles ont été remarqués :

- Dojo : armoire électrique forcée, coups de cutter sur les tatamis.
- Halle des sports : vasque cassée.
- Mégots de cigarettes dans les vestiaires du (des) gymnase(s).
- Vestiaires du stade des Ménigouttes : nettoyage des chaussures de foot dans les douches.

« On essaie d'être draconiens et on vous demande d'être rigoureux. »

Les vestiaires du stade des Ménigouttes ont été refaits. Un règlement a été voté par le conseil municipal. Il est à respecter. Il faut impérativement vérifier les vestiaires.

Que peut-on faire ?

Toutes les installations ont une feuille ou un cahier de présence. Il faut les remplir et indiquer s'il y a dégradation avant et après la sortie des personnes. Vous serez responsable des dégradations si elles ne sont pas signalées sur le document.

Didier CIRET insiste : « Celui qui dégrade, répare. ».

Il est rappelé que le week-end, les installations sportives sont sous la responsabilité des clubs utilisateurs.

➤ **Minibus**

En ce moment, il y a beaucoup de demandes pour les week-ends. L'OMS essaie de ne pas pénaliser les différents utilisateurs. La priorité est donnée à ceux qui l'utilisent le moins.

Guy PANOUILLOT informe les clubs que la clé d'entretien s'affiche sur le tableau de bord du véhicule. L'entretien a été effectué il y a 10 000 kms et que le prochain sera dans 10 000 kms. (Entretien tous les 20 000 kms). Le véhicule a été emmené au garage pour savoir pourquoi la clé s'affichait. D'après le garagiste cela n'est rien et n'aura pas d'incidence sur le fonctionnement.



Gérard AUBERT (Président du CSLG) intervient en disant qu'il se pourrait qu'il y ait un autre souci que celui de la vidange.

Le minibus sera à nouveau emmené chez Occasion 36 pour vérification.

Francis TREMBLAIS (Président TTBLB) tient à remercier la personne du club de volley d'avoir attendu son retour car il était en retard.

➤ Tour de l'Indre des Sports

Guy PANOUILLOT rappelle que le Conseil Général envoie un courrier et un formulaire d'enquête en Mairie qui le transfère ensuite à l'OMS. Ces documents sont transmis aux clubs de l'OMS. Le retour des documents complétés par les clubs s'effectue à l'OMS qui les envoie à qui de droit.

Lecture des extraits de différents comptes-rendus de réunions par Bruno SOULET :

- Extrait du compte-rendu du Comité Directeur de l'OMS du 8 novembre 2006 :

« ⇨ Tour de l'Indre des Sports : Enquête du Conseil Général :

Certains clubs ont participé à cette manifestation qui s'est déroulée le mardi 18 juillet 2006. Ces clubs ont été invités à remplir une enquête afin de savoir ce qu'ils en pensaient (enquête reçue à la Mairie et donnée à l'OMS). Il en est ressorti que l'enquête n'était pas adaptée aux clubs et que ce n'est pas à reproduire. Ce type d'action serait plus utile dans une commune qui ne possède pas ce genre d'activités (au Blanc, il y a 40 clubs sportifs différents).

Alain PASQUER défend le fait que ce serait bien que l'argent utilisé soit distribué directement aux clubs sportifs sollicités. C'est une perte d'énergie et d'argent. »

- Extrait du compte-rendu du Comité Directeur de l'OMS du 22 octobre 2007 :

« ➔ Tour de l'Indre des Sports lundi 30 juillet 2007 : Un questionnaire a été rempli par l'OMS à l'aide des avis de clubs présents ce jour là. Guy PANOUILLOT fait la lecture de ce document. Il n'est pas souhaitable que cette manifestation soit reconduite sur Le Blanc. »

- Extrait du compte-rendu du Comité Directeur de l'OMS du 22 octobre 2007 :

« VI/ Tour de l'Indre des Sports

Une enquête a été faite par le Conseil Général et l'OMS a répondu. Le seul club qui a eu de la fréquentation est la Compagnie Le Blanc Archer.

L'OMS a transmis le souhait de la quasi totalité des clubs présents qui est de ne pas reconduire cette action l'année prochaine sur la ville du Blanc. »

Le constat est que cet évènement n'a jamais vraiment accroché au Blanc car le nombre de disciplines sportives est important toute l'année. En revanche, dans d'autres communes, cela fonctionne.

➤ Communication

- Le Blanc Sports n°24 : Ce numéro a été distribué dans le casier de chaque club. Pour cette édition, Corine THOUZEAU a été interviewée.
Le prochain paraîtra en décembre.
- Banderole OMS :
Quelques clubs ont demandés si l'OMS avait une banderole. Actuellement il n'y en a pas. Un devis a été effectué. Le coût de la banderole est de 230 euros.
Est-ce que cela peut être une bonne chose, être utile ? Oui, notamment lorsque les manifestations sont subventionnées par la commission Actions spécifiques manifestations.
Après un vote à mains levées, il est décidé que l'OMS ferait faire la banderole.
- Site internet : Présentation + vidéo projection du document PDF
Le site est disponible depuis lundi. Adresse du site : www.sports-leblanc.fr
C'est Aurélie qui s'en occupera.



Guy PANOUILLOT demande aux clubs qui ont un site internet ou un blog, de mettre en lien le site de l'O.M.S.

Tous les clubs n'ont pas envoyé de photos. Il est possible de les faire parvenir ainsi que des articles et les donner à Aurélie. Il est également demandé aux clubs de transmettre l'adresse de leur site internet.

➤ **Forum des associations et Combiné sportif 2013**

- Forum des Associations : Samedi 7 septembre 2013

Un courrier a été envoyé pour la demande de stand et de matériel. Le document est à rendre pour le 12 juin prochain.

- Combiné sportif : Dimanche 8 septembre 2013

Les équipes seront formées de 2 concurrents. Le combiné est ouvert aux enfants à partir de 14 ans. Le combiné débutera vers 14h par une épreuve à pénalités (boule lyonnaise/pétanque) par l'un des 2 concurrents. Le second effectuera la 2^e épreuve à pénalités.

L'épreuve de canoë débutera à 15h en fonction des pénalités.

Guy PANOUILLOT décrit rapidement le parcours mis au point par le comité d'organisation. Il ajoute que les concurrents auront un brassard d'une couleur différente en fonction des pénalités obtenues ou non lors des épreuves prévues à cet effet. (Vert = 0 ; jaune = 1 pénalité ; orange = 2 pénalités et rouge = 3 pénalités).

Le Comité d'organisation a décidé que les lots, pour la remise de récompenses du combiné, seraient principalement des produits régionaux.

Guy PANOUILLOT émet le souhait que chaque club engage une équipe au combiné.

Des tracts ont été mis dans le casier des clubs. Une affiche a été donnée à l'arrivée des clubs ce soir.

Il est rappelé que l'inscription d'une équipe jusqu'au 30 juin est de 10 euros et du 1^{er} juillet au 31 août sera de 15 euros.

A ce jour, le livret n'est pas encore prêt.

Il est précisé que s'il n'y a pas minimum 30 équipes inscrites, le combiné sportif ne sera pas reconduit dans les années à venir.

Guy PANOUILLOT informe que le comité d'organisation aura besoin de bénévoles (entre 15 et 20 personnes). Un mail sera envoyé et une réunion sera programmée fin août début septembre.

➤ **Questions diverses**

- Pierre GRIGNARD a rencontré Mme la Sous-préfète. Elle souhaite réunir tous les responsables d'associations sportives et culturelles. Guy PANOUILLOT suppose que cela est pour parler du contrat avenir. La rencontre aura lieu le jeudi 27 juin 2013 à 9h à la sous-préfecture.

Guy PANOUILLOT demande quels sont les clubs qui ont fait un contrat avenir ? ou qui souhaitent en faire un ? L'USB Foot et le Club des dauphins.

Claude GOUDIN, responsable de la MIFE au Blanc, intervient en disant que pour tous renseignements les clubs peuvent contacter la MIFE. Il précise que ce type de contrat a une durée de 3 ans. Il n'y a aucune obligation d'embauche en CDI au terme des 3 ans.

- Question de Mme VAUGHAN concernant le passage de visite médicale au CMS pour les licenciés du CARGAC RANDO.

Réponse : Seules les associations ayant droit aux subventions de fonctionnement peuvent profiter du CMS : un pourcentage est déduit des subventions de fonctionnement pour le financement des visites médicales. Les personnes demandant déjà un certificat médical pour un club ayant droit à ces subventions peuvent demander un certificat médical pour un autre club ne bénéficiant pas du CMS.

Monsieur PANOUILLOT a précisé à M. BECAULT par téléphone que pour pouvoir étudier la possibilité de profiter du CMS, il fallait avoir une idée du nombre de licenciés du CARGAC susceptibles de prendre rendez-vous au CMS.



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS LE BLANC

- Question de M. AUBERT (Président du CSLG) concernant le calcul des subventions de fonctionnement attribuées aux clubs (non membres associés).
Les clubs membres associés ne peuvent profiter de subventions de fonctionnement et les autres clubs adhérents peuvent solliciter une subvention de fonctionnement (critères rappelés plusieurs fois : nombre de licences, niveau de pratique et déplacements compétitions).
- Information à diffuser : Association paint-ball Val de Vienne (Saint pierre de Maillé).

Fin de la réunion à 21h, suivie du vin d'honneur.

Fait à Le Blanc, le 7 juin 2013

Le Président de l'OMS,

Guy PANOUILLOT.